

Déclaration de la Conférence de branches de la Fédération des personnels des services publics et des services de santé FO réunie à du 6 au 8 juin 2017

Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS
☎ 01 44 01 06 00 - ✉ fo.sante-social@fosps.com - fo.territoriaux@fosps.com • www.fosps.com - www.fo-publics-sante.org



La Conférence de branches de la Fédération des personnels des services publics et des services de santé, réunie à Blériot Plage du 6 au 8 juin 2017 réaffirme plus que jamais l'importance de défendre les revendications et l'indépendance syndicale ainsi que la confédération l'a rappelé en particulier à l'occasion du 1^{er} mai dernier, journée internationale de luttes et de revendications des travailleurs. Elles sont à la base de toutes les actions revendicatives de FO dans la négociation comme dans l'action. Nous avons, à quelques jours du deuxième tour de la présidentielle, dû faire face

à de nombreuses pressions qui visaient à transformer ce 1er Mai en une tentative pour renouer avec le syndicalisme rassemblé qui a fort heureusement échoué.

Fidèle à ses principes, FORCE OUVRIÈRES n'a pas donné de consigne de vote en mai 2017, lors de l'élection présidentielle, il n'en donnera aucune à l'occasion des élections législatives.

Dans ce cadre de préservation de l'indépendance, la Conférence se félicite des positions et de l'action menée par la Fédération, qui constituent autant de points d'appui pour les combats engagés par nos syndicats pour :

- ✚ Mettre fin aux politiques d'austérité ;
- ✚ Préserver et renforcer le service public républicain ;
- ✚ Rejeter la loi travail et son amplification ;
- ✚ Préserver la hiérarchie des normes en matière de négociation collective comme le paritarisme ;
- ✚ Bloquer les contre-réformes territoriales et hospitalières.

La Conférence de branches apporte tout son soutien aux actions menées par nos syndicats. Elles s'inscrivent dans la poursuite du combat, dans l'action commune, contre la loi Travail et dans notre appel à la grève et à la manifestation nationale à Paris le 7 mars. Elle se félicite de cette manifestation nationale, avec le succès de la mobilisation de l'ensemble de nos structures. Nous avons réuni 35 000 manifestants, dont 20 000 sous les bannières FO à Paris !!

Depuis, force est de constater que dans l'ensemble des établissements et collectivités se développe et se poursuit la mobilisation pour préserver les acquis et résister aux tentatives de reculs impulsés par la politique d'austérité décidée par le gouvernement précédent. Il aura pris soin, avant de partir, de publier toute une série de mesures dirigées contre les services publics et les agents.

La résistance et la mobilisation des personnels sont présentes partout !

Les établissements de santé sont déstructurés et désorganisés par la loi Touraine et la mise en

place des GHT. Ce processus s'accompagne :

- de milliers de fermetures de lits,
- de l'aggravation des temps d'attente aux urgences,
- du développement forcené de l'ambulatoire,
- de la suppression massive de postes.

La nouvelle circulaire tarifaire prévoit 1.6 milliard d'économies supplémentaires. Elle ne fera qu'aggraver la situation des établissements. Au même moment, la conférence des directeurs généraux de CHU alerte les pouvoirs publics sur les conséquences de cette campagne budgétaire jugée « intenable » cette année. Les 32 CHU réclament en urgence une « renégociation » de leur ONDAM hospitalier (2,1 % en 2017), au risque de ne pas pouvoir assurer leurs missions de santé publique.

Partout, les moyens humains et matériels manquent pour assurer dignement la prise en charge des résidents dans les EHPAD, et les établissements médico-sociaux. La FHF elle-même, demande un moratoire concernant l'application de la réforme de leur financement, faute de quoi cette réforme entrainera un manque de moyen à hauteur de 200 millions d'euros dans un secteur déjà largement sous doté.

Dans les collectivités et les secteurs affinitaires, les personnels, avec FO, s'opposent aux conséquences de l'austérité budgétaire et de la baisse des dépenses publiques. Elles affaiblissent les structures par la suppression de postes ; le rôle et les missions du service public en sont amoindris voir supprimés.

Réaffirmer toutes nos revendications et en premier lieu refuser l'inversion de la hiérarchie des normes !

Dans ce contexte, le nouveau Président de la République et le Premier Ministre multiplient les déclarations sur la mise en œuvre de leur programme. Ils veulent amplifier les contre-réformes. En premier lieu, celle du Code du travail. Dans la continuité de la loi Travail, ils entendent poursuivre et aggraver par la généralisation de l'inversion de la hiérarchie des normes pour que l'entreprise soit le niveau essentiel de définition de toutes les questions relatives au droit du travail. Face à cette loi El Khomry XXL comme le dit Jean-Claude Mailly : "Halte au feu !".

La Conférence de branches de la Fédération entend réaffirmer nos revendications. Plus que jamais, nous exigeons l'abrogation de la loi travail et combattons toute nouvelle tentative d'inversion de la hiérarchie des normes. Nous n'accepterons pas une nouvelle remise en cause de pans entiers de droits et de nos garanties collectives. Le gouvernement a décidé de procéder par ordonnances d'ici le 20 septembre. FORCE OUVRIÈRE n'acceptera pas la destruction du Code du travail et combattra ces ordonnances.



Fonction publique, Statut, l'unicité du point d'indice en danger !

Aujourd'hui, rattacher la Fonction Publique et ses agents au Ministère de l'Action et des Comptes Publics ne peut que nourrir notre inquiétude que ce soit sur les postes, les rémunérations ou l'avenir du statut.

Comme le rappelle l'Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique FO (UIAFP-FO), cette décision est évidemment à mettre en relation avec les intentions affichées par le nouveau président de la République en ce qui concerne la Fonction publique à savoir :

- + La suppression de 120 000 emplois sur le quinquennat ;
- + En finir avec la valeur commune du point d'indice aux 3 versants de la Fonction Publique, préalable nécessaire à la remise en cause du statut général ;
- + Le renforcement de la logique d'individualisation des rémunérations basée sur le mérite contre la revalorisation du point d'indice ;
- + Le rétablissement du jour de carence ;
- + La remise en cause du Code des pensions civiles et militaires en introduisant un régime unique de retraite en points ;
- + Le développement du contrat contre le système des corps de fonctionnaires jugé trop rigide ;
- + L'asservissement des cadres dirigeants de la Fonction publique aux politiques gouvernementales avec l'instauration d'un « Spools System ».

FORCE OUVRIÈRE réaffirme son attachement au Statut général des fonctionnaires aux statuts particuliers et aux Codes des pensions civiles et militaires.

La conférence rappelle que le traitement des fonctionnaires a été gelé pendant 6 ans (2010-2015) et que la faible revalorisation de 1,2 % sur deux années, décrétée par le gouvernement Valls, est loin de compenser les 16 % de perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000. **Une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice est nécessaire !**

Et ce d'autant que le Protocole Parcours Carrières Rémunérations (PPCR) a fait perdre aux agents territoriaux et aux hospitaliers les réductions de bonifications d'ancienneté et le reclassement d'échelon à échelon pour la catégorie C.

Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement entend maintenant baisser la rémunération de l'ensemble des fonctionnaires comme des retraités par l'augmentation de 1,7% de la CSG !

Dans nos deux versants, le nouveau gouvernement veut poursuivre l'affaiblissement du service public républicain en supprimant 70 000 postes dans la FPT et 22 000 dans la FPH.

Dans le même temps, dans le cadre d'une politique d'austérité et de dérèglementation généralisée, le gouvernement entend développer le contrat en lieu et place du statut. La Conférence de branches s'oppose à toute suppression de poste et rejette la mise en place d'un double "statut" de contractuels synonyme de précarité. Elle exige un plan massif de titularisation. En ce qui concerne les réformes territoriales, qui remettent en cause l'existence des départements, des communes, des collectivités, en les fusionnant, la Conférence de branches réaffirme son attachement aux départements comme échelon indispensable au service public républicain. Elle exige le maintien des collectivités seules garantes d'un véritable service public de

proximité sur l'ensemble du territoire.

La Conférence de branches exige l'arrêt de la réforme territoriale, la recréation des services supprimés, le renforcement des services existants et s'opposera à toute mobilité forcée.

Elle exige l'abrogation des Lois Bachelot et Touraine, l'arrêt des suppressions de lits, des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) et de la mise en place des « schémas de mobilité », le retour aux services médicaux, la fin de l'organisation par pôle.

La Conférence de branches réaffirme sa volonté de préserver la sécurité sociale et tous les régimes de retraite financés par le salaire différé. Aussi, elle se prononce contre la suppression des cotisations sociales, notamment concernant l'assurance maladie et l'assurance chômage, par l'augmentation de la CSG : c'est la fiscalisation de la protection sociale que nous rejetons.

La Conférence de branches rappelle son attachement au cadre national des Conventions Collectives qui garantissent des droits collectifs à tous les salariés d'un même secteur, ce qui s'oppose à l'individualisation et à la concurrence entre les établissements.

Face aux tentatives d'étatisation de l'assurance chômage, de la sécurité sociale et de la formation professionnelle, la Conférence de branches s'opposera à toute suppression des OPCA (comme l'ANFH) et à la remise en cause du financement du CNFPT.

De même, elle s'élèvera contre toute tentative d'affaiblissement du CGOS, qui se traduirait par une diminution ses missions et de son rôle conséquence de l'insuffisance de financement. Elle continuera de s'opposer à la « réforme » territoriale du CGOS et de l'ANFH, dont l'objectif est de remettre en cause la proximité et réduire le nombre de représentants des personnels.

C'est sur la base de ces orientations et de nos revendications, la Fédération a demandé à être reçue par les nouveaux ministres de tutelle.

Organiser la résistance et préparer la construction du rapport de force pour bloquer les mauvais coups qui se préparent et défendre les revendications !

La Conférence de branches appelle l'ensemble de ses structures :

-  À réunir les instances, les syndiqués, à informer les personnels, pour établir et réaffirmer nos revendications ;
-  À poursuivre l'organisation de la résistance à tous les niveaux et à se tenir prêt à bloquer toutes les mesures antisociales que le Gouvernement entend mettre en œuvre.

C'est dans ce contexte de légitime défense de l'indépendance syndicale comme des revendications que nous devons renforcer les adhésions, nos implantations pour atteindre les 100000 adhérents et préparer les élections professionnelles de décembre 2018, conformément à la résolution spécifique du comité national de mars 2017.

Adoptée à l'unanimité